



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01165

Numéro SIREN : 794 100 339

Nom ou dénomination : 2 ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2017 sous le numéro de dépôt 23129

17 B 1165

SARL 2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

77 RUE CAMBRONNE

75015 PARIS



23129

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the stamp.

COMPTES ANNUELS du 01/10/2015 au 30/09/2016

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

HOUDART AUDIT & CONSEIL

11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS

01.43.61.69.10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	755 336		755 336	755 336		
	Créances rattachées à des participations	57 760		57 760		57 760	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		813 096		813 096	755 336	57 760	7.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	36 120		36 120	49 800	13 680	27.47
	Autres créances	3 426		3 426	52 001	48 575	93.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	134 949		134 949	86 690	48 258	55.67
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	174 495		174 495	188 491	13 996	7.43
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		987 591		987 591	943 827	43 764	4.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000	15 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	139 198	48 539	90 659	186.78
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 451	90 659	4 792	5.29
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	13 200	8 812	4 388	49.80
	Total I	263 848	164 010	99 839	60.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	532 831	603 074	70 244	11.65
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 460	33 769	18 309	54.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90		90	
	Dettes fiscales et sociales	175 362	142 974	32 388	22.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	723 743	779 818	56 075	7.19
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		987 591	943 827	43 764	4.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	310 514		310 514	203 440		107 074	52.63
Chiffre d'affaires NET	310 514		310 514	203 440		107 074	52.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1 164			1 164	
Total des Produits d'exploitation (I)			311 678	203 440		108 238	53.20
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7			7	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 138	29 057		5 080	17.48
Impôts, taxes et versements assimilés			15 796	431		15 365	NS
Salaires et traitements			178 903	66 000		112 903	171.07
Charges sociales			19 229	38 192		18 964	49.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			180			180	
Total des Charges d'exploitation (II)			248 252	133 681		114 571	85.70
I - Résultat d'exploitation (I-II)			63 426	69 759		6 333	9.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

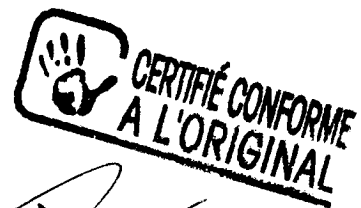
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2016 12	30/09/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	57 760	50 160	7 600	15.15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	57 760	50 160	7 600	15.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 363	13 317	1 954	14.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	11 363	13 317	1 954	14.67
2. Résultat financier (V-VI)	46 397	36 843	9 554	25.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	109 823	106 602	3 221	3.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	147		147	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	147		147	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	218	356	138	38.66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	0	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 388	4 388		
Total VIII	4 606	4 744	138	2.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 459	4 744	285	6.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 913	11 199	1 286	11.48
Total des produits (I+III+V+VII)	369 585	253 600	115 985	45.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	274 134	162 941	111 193	68.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 451	90 659	4 792	5.29

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL 2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL
77 RUE CAMBRONNE

75015 PARIS



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

ANNEXE DU 01/10/2015 AU 30/09/2016

HOUDART AUDIT & CONSEIL
11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS
01.43.61.69.10

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 987 591.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 310 513.90 Euros et dégageant un bénéfice de 95 450.84 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a augmenté sa participation dans la société Houdart Audit et Conseil qui s'élève maintenant à 66.67 %.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	755 336		
TOTAL	755 336		
TOTAL GENERAL	755 336		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			755 336	755 336
TOTAL			755 336	755 336
TOTAL GENERAL			755 336	755 336

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	8 812	4 388			13 200
TOTAL	8 812	4 388			13 200
TOTAL GENERAL	8 812	4 388			13 200
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 388			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	57 760	57 760	
Autres créances clients	36 120	36 120	
Impôts sur les bénéfices	1 287	1 287	
Taxe sur la valeur ajoutée	16	16	
Groupe et associés	2 123	2 123	
TOTAL	97 306	97 306	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	532 831	71 654	301 301	159 876
Fournisseurs et comptes rattachés	90	90		
Personnel et comptes rattachés	102 000	102 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 072	65 072		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 290	8 290		
Groupe et associés	15 460	15 460		
TOTAL	723 743	262 566	301 301	159 876
Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 244			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	165 072
Total	165 072

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	532 831
Total	532 831

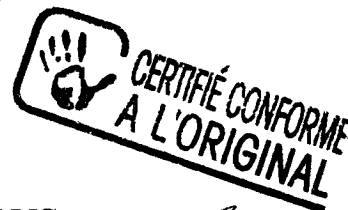
Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% -5499 HOUDART AUDIT & CONSEIL - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	91 200		66.67	755 336	755 336			1504070	116 104	57 760

2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00
Siège social : 26 AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE
94130 NOGENT SUR MARNE
794 100 339 RCS CRETEIL



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. P. J." or similar, written in a cursive style.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JANVIER 2017

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

L'exercice clos le 30 septembre 2016 s'est écoulé sur une période de 12 mois.

En conséquence, les pourcentages de variation entre les exercices tiennent compte de cette différence de durée et ont été ramenés, pour une meilleure appréciation, à une durée équivalente.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de douze mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 310 514 € contre 203 440 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 52.63 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 248 252 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 63 426 € contre 69 759 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 9 913 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 95 451 €, représentant 30.73 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 90 659 €.

Situation financière de la société au cours de l'exercice

L'endettement financier net s'élève à 532 831 € pour l'exercice contre 603 074 € l'exercice précédent.

L'emprunt a été remboursé sur l'exercice à hauteur de 70 244 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Nous avons procédé au cours de l'exercice à des investissements particuliers en matière de recherche et développement.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

La situation demeure inchangée. Pour rappel, la société détient 50% de la société Houdart Audit & Conseil.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 95 450.84 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	95 450.84 €
------------------------	-------------

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice n'inclue aucune charge non déductible du résultat fiscal visée par l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2016.

La gérance
C. de ROUVRAY

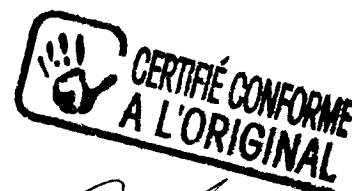
2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00

Siège social : 26 AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE

94130 NOGENT SUR MARNE

794 100 339 RCS CRETEIL



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 18 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le dix-huit janvier, à dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY, propriétaire de | 750 parts |
| - Madame MYRIAM DE ROUVRAY, propriétaire de | 750 parts |

soit un total de

1 500 parts

sur les mille cinq cents (1 500) parts composant le capital social.

Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- Quitus à la gérance,

- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2016, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Aucun dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réalisée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 90 450.84 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 95 450.84 €
- Une somme de 95 450.84 €
affectée, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY et la société, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée au cours de l'exercice à Monsieur Christophe de Rouvray, gérant, pour un montant de 78 903 Euros, incluant le versement d'une prime de 60 000 € provisionnée dans les comptes de l'exercice clos au 30/09/2015.

Enfin, l'assemblée générale approuve également la prise en charge par la société des charges sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, ainsi que le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve le versement sur l'exercice de la prime exceptionnelle allouée à monsieur de Rouvray Christophe, prévue par l'assemblée générale du 12/09/2016, pour un montant de 100 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le gérant :

CHRISTOPHE DE ROUVRAY



MYRIAM DE ROUVRAY

